



www.journaldumali.com

Journal du Mali

L'hebdo

N°523 du 24 au 30 avril 2025

PARTIS POLITIQUES
L'INÉVITABLE DISSOLUTION

MINES/FEMMES
SOUS-REPRÉSENTÉES

1ER MAI
FAIBLE ENGOUEMENT



GRÈVE DU SYNABEF

RISQUE D'ASPHYXIE

Le SYNABEF a suspendu sa grève de 72 heures entamée le 17 avril 2025. Un sursis pour aplanir les derniers points d'achoppement et éviter une crise majeure.

GRATUIT

Ne peut être vendu



Afribone

Assurez-vous un **accès privé** au **cloud** en toute **sécurité**.



20 28 00 00
www.afribone.com



ÉDITO

Passeport VIP, attente indigne

Chaque matin, sur la route du bureau, je croise une scène qui me serre le cœur. À l'ACI 2000, à deux pas de grandes ambassades et de bâtiments huppés, des dizaines de citoyens s'agglutinent devant le bureau de retrait des passeports dits VIP, attendant leur tour. Sous des températures parfois très défavorables en cette période de canicule, hommes, femmes et enfants attendent impatiemment qu'on appelle leur nom. Parfois dès l'aube. Souvent pour rien.

Ces passeports, facturés 110 000 francs CFA, sont censés garantir un traitement rapide et efficace de la demande. En réalité, ils exposent les usagers à la foule, à l'insécurité, à l'humiliation. Pourquoi centraliser leur délivrance en un seul lieu ? Pourquoi ne pas s'inspirer du modèle de distribution des cartes d'identité, disponibles dans les commissariats et les mairies ?

Nous vivons à une époque de menaces diffuses, où tout attroupelement est un risque. Les autorités doivent anticiper, prévenir, agir. En décentralisant la distribution des passeports, on désengorgerait les sites sensibles, on rapprocherait l'administration du citoyen et on restaurerait un peu de dignité dans ce parcours administratif qui tend à se transformer en parcours du combattant.

Mieux encore, à l'heure de la digitalisation, il est temps de franchir un cap. Pourquoi ne pas permettre la demande de passeport en ligne, avec paiement sécurisé, prise de rendez-vous et retrait physique dans la commune du demandeur ? De nombreux pays africains l'ont déjà fait.

Ce n'est pas une question de moyens. C'est une question de volonté, de vision, d'ambition et surtout d'humanité.

MASSIRÉ DIOP

LE CHIFFRE

1 200 milliards

de FCFA, c'est le montant des crédits bancaires que le Fonds de garantie du secteur privé a permis de mobiliser en 18 mois au Mali.

ILS ONT DIT...

• « Dans un monde de plus en plus gouverné par les données, l'algorithme et la vitesse, il est impératif que l'Afrique ne soit plus spectatrice, mais plutôt une actrice pleinement investie de sa propre transformation ». **Abdoulaye Maïga, Premier ministre**, le 22 avril 2025.

• « Cela fait des décennies que nous travaillons pour l'amélioration des conditions de vie des femmes, des enfants et des familles. Mais il y a très peu de progrès face aux efforts consentis. Il s'agit aujourd'hui d'aller interroger très profondément les familles maliennes sur ce qui ne va pas ». **Madame Maïga Sina Damba, membre du CNT**, le 22 avril 2025.

Donnez votre avis
sur  Journal du Mali

RENDEZ-VOUS

24-29 avril 2025 :

Pré-intégration (Vivre et travailler en Allemagne), Palais de la culture Amadou Hampâté Bah, Bamako

25-27 avril 2025 :

Championnat d'Afrique de Judo, Abidjan

1er mai 2025 :

Fête du travail

2-4 mai 2025 :

Festival des épices du Mali (FEMA), Bamako

UN JOUR, UNE DATE

25 avril 1998 : création de la journée mondiale de lutte contre le paludisme.



Birama Cissé est nommé directeur Pays de B2Gold Mali. Précédemment directeur de l'administration après la communication et les relations publiques.



Tidjane Thiam, chef du parti PDCI-RDA en Côte d'Ivoire, a été radié de la liste électorale par la justice ivoirienne ce 22 avril 2025.

LA PHOTO DE LA SEMAINE



Un puissant séisme de magnitude 6,2 a secoué la Turquie ce 23 avril 2025, faisant des blessés. Des dizaines de personnes attendant dans les parcs.

GRÈVE DU SYNABEF : L'ÉCONOMIE MALIENNE FRÔLE L'ASPHYXIE

Le Syndicat national des banques et établissements financiers (SYNABEF) a suspendu son mot d'ordre de grève de 72 heures entamée le 17 avril 2025. Un sursis qui devrait permettre d'aplanir les derniers points d'achoppement et d'éviter une crise majeure.

FATOUmata MAGUIRAGA

L'affluence devant les banques ce 22 avril en disait long sur les attentes des usagers après la reprise des activités au sein des institutions de financement. Après deux jours de grève et plusieurs médiations, le SYNABEF a décidé de donner une nouvelle chance aux négociations. Saluant « l'attitude constructive » du syndicat, le Premier ministre Abdoulaye Maïga s'est engagé à ne ménager aucun effort pour résoudre les points de blocage qui subsistent dans les revendications lors d'une rencontre tenue le 18 avril. Prévue pour durer 72 heures, la grève menaçait d'être prolongée à partir du 22 avril pour 120 heures supplémentaires, avant d'être suspendue le 19 avril. Ce qui a permis d'éviter un blocage complet en cette fin de mois critique où les salaires sont particulièrement attendus. Après plusieurs discussions, la grève a été levée temporairement. Sur les quinze points du préavis, douze ont fait l'objet d'un accord. Les trois restants concernent des dossiers judiciaires sensibles. Il s'agit notamment de la détention de deux travailleurs d'Ecobank, dans l'affaire dite des « fausses garanties » avec la société EDM-SA, du licenciement de 158 agents d'UBIPHARM, jugé abusif, et de celui d'un pompiste de Star Oil congédié à la suite de la plainte d'un client. Pour ces dossiers, les médiateurs ont sollicité un délai supplémentaire pour permettre un examen approfondi, invoquant le respect de l'indépendance de la justice. Ces cas, jugés prioritaires par le syndicat, constituent un symbole de la lutte contre les atteintes à la liberté syndicale, selon Mamadou Sékou

Traoré, Secrétaire général du Comité syndical de la BNDA. Le cas UBIPHARM concerne 158 travailleurs licenciés pour avoir réclaté leurs droits et sans emplois depuis 18 mois. Un dossier que le SYNABEF considère comme non négociable. Il est donc prêt à relancer le mouvement si rien n'évolue. Quant au pompiste licencié à Star Oil, le syndicat considère qu'il s'agit d'un licenciement abusif. Enfin, les deux agents d'Ecobank ont été arrêtés dans le cadre d'un contrat litigieux impliquant EDM-SA, un dossier sensible sur lequel le SYNABEF veut des clarifications immédiates. Les interventions du Haut Conseil Islamique (HCI), du ministre du Travail et de l'Union Nationale des Travailleurs du Mali (UNTM) ont contribué à convaincre le syndicat de suspendre temporairement son mot d'ordre. Cette suspension ne signifie pas un abandon, mais une porte ouverte à un règlement pacifique. Parmi les revendications acceptées figurent la signature de la Convention collective des distributeurs de produits pharmaceutiques et la réintégration des travailleurs de Pétro Bama et de Baraka Petroleum licenciés pour avoir observé un arrêt de travail.

La croissance économique, prévue à 4,4% en 2025, pourrait être revue à la baisse si une grève prolongée venait à perturber durablement les secteurs-clés.

D'autres points concernent la régularisation des travailleurs intérimaires, la mise en place de commissions pour veiller à l'application des accords, ainsi que l'uniformisation de la gestion du fonds social. Le syndicat tient à rappeler que ces quinze points ne concernent ni augmentations salariales ni primes, mais uni-



Les banques ont largement suivi le mot d'ordre de grève.

quement des revendications de justice sociale et de respect des libertés syndicales.

Des impacts négatifs Malgré la suspension de la grève, les impacts économiques ont été notables. Le SYNABEF se félicite du suivi massif du mot d'ordre, qui ne visait que des réparations, mais reconnaît les conséquences négatives sur l'économie nationale. À l'exception de deux établissements, toutes les banques

flux monétaires, retardé le paiement des salaires et compliqué les transactions commerciales. Les syndicalistes rappellent que la grève demeure le dernier recours lorsque les autres canaux de négociation échouent. Ils appellent les autorités à assumer leur rôle dans la gestion des conflits sociaux, soulignant que les revendications du SYNABEF ne dépassent pas les moyens de l'État. « Ce sont des cas d'abus que l'on doit juste corriger. On n'aurait

ont respecté la grève. S'y sont ajoutés les institutions de microfinance, les assurances, une grande partie des stations-service ainsi que plusieurs commerces, entraînant un ralentissement brutal de l'activité économique. Durant deux jours, l'économie malienne a fonctionné au ralenti. Ce blocage a perturbé les

pas dû en arriver là », insiste Mamadou Sékou Traoré. Les répercussions potentielles à moyen terme ne sont pas à négliger. La croissance économique, prévue à 4,4% en 2025, pourrait être revue à la baisse si une grève prolongée venait à perturber durablement les secteurs-clés. Le secteur extractif, en particulier, est

REPÈRES

17 avril 2025 :
Début de la grève

18 avril :
Suspension de la grève

Points d'accord : **12**

Points de blocage : **3**

très vulnérable. Il représente environ 80% des exportations du pays et dépend fortement des services bancaires pour ses paiements et ses approvisionnements. Déjà fragilisés par des tensions entre l'État et certaines entreprises minières, les acteurs du secteur craignent une nouvelle crise. « Nos commandes ont considérablement diminué avec les tensions entre l'État et certaines sociétés minières. Nous ne voulons pas d'une nouvelle contrainte à nos activités »,

confie un responsable commercial d'une société fournissant des équipements miniers. Une crise prolongée dans le secteur bancaire pourrait également provoquer une hausse des prix à la consommation, alors que le taux d'inflation était contenu à 4,9% à la fin 2024. L'interruption des chaînes d'approvisionnement, combinée à une demande stable, risque de créer une situation de pénurie. Celle-ci pourrait générer une pression inflationniste, en particulier sur les biens de première nécessité. Du côté des finances publiques, les prévisions de la Loi de finances 2025 tablaient sur une augmentation des recettes fiscales de 1,4 point, pour atteindre 16,2% du PIB, contre 14,8% dans la Loi rectifiée de 2024. Les recettes budgétaires devaient s'élever à 2 648,9 milliards de francs CFA, contre 2 387,8 milliards en 2024. Ces objectifs risquent d'être mis à mal si

les grèves se multiplient ou se prolongent. Pour rappel, lors du mouvement de l'UNTM de 2020, les pertes quotidiennes avaient été estimées entre 5 et 10 milliards de francs CFA par jour. Un précédent que l'État souhaite éviter à tout prix. À long terme, la répétition de telles crises pourrait entraîner une récession. En plus des pertes directes, l'instabilité générale de l'incertitude, freine les investissements et pousse les ménages à la prudence, diminuant ainsi la consommation. L'offre de biens et services se contracte, tandis que la demande reste constante, voire augmente, créant un déséquilibre de marché susceptible d'aggraver l'inflation.

Promesses à tenir Les syndicalistes restent déterminés à obtenir gain de cause. Ils affirment qu'ils ne se contenteront pas de promesses, mais exigeront des résultats concrets. « Nous sommes dans une phase d'attente vigilante », confie une source syndicale. Le SYNABEF insiste sur le respect du calendrier de mise en œuvre des accords, certains devant être appliqués sous quelques jours et d'autres dans un délai plus étendu. La situation actuelle dévoile les insuffisances du dialogue social. Les grèves à répétition traduisent l'incapacité à instaurer un cadre efficace de concertation entre les acteurs sociaux. Il est urgent d'élaborer un mécanisme permanent de médiation capable de prévenir les crises plutôt que d'intervenir lorsqu'elles sont déjà déclarées.

Si la paix sociale est un levier essentiel pour la croissance et la stabilité économique, elle ne peut être garantie sans justice sociale. Le SYNABEF, en suspendant son mot d'ordre de grève, tend la main au gouvernement. Il revient désormais aux autorités de transformer cet acte d'apaisement en dynamique durable, à travers des engagements tenus, un dialogue sincère et une volonté ferme de réforme. ■

3 QUESTIONS À



DR ABDRAHMANE TAMBOURA

Économiste

1 La grève du SYNABEF a été suspendue après deux jours. Quelles sont les répercussions que ce mouvement pourrait avoir sur l'économie ?

Le système financier organisé autour du secteur bancaire est un espace de confiance pour les agents économiques. Traiter avec ce secteur est une source de quiétude pour eux. Un tel mouvement pourrait ébranler cette confiance et amener les agents à mettre en place des alternatives aux fonctions jouées par les banques. Cela peut diminuer les dépôts et affecter l'investissement. Il pourrait aussi bouleverser le paiement des salaires si la période coïncide avec le traitement des salaires.

2 Que traduit la répétition de ces mouvements ?

Cela va au-delà du secteur bancaire et amène à s'intéresser au système judiciaire. Il y a une tendance à se faire entendre à travers des démonstrations de force. Sans juger du fond, il faut repenser le système. Il faut faire en sorte que la justice travaille dans un climat de transparence. Même s'il y a des frustrations après des décisions de justice, il faut garantir le recours pour les plaignants.

3 Comment faire pour anticiper les mouvements de grève ?

L'État doit ouvrir le dialogue. Quelles que soient les questions posées, il faut accepter d'en parler. Même si certains engagements sont difficiles à tenir en raison de la situation, il faut discuter, parce qu'il s'agit d'engagements consentis. Il faut faire un bilan des revendications syndicales et échanger avant que les mouvements ne surviennent.

RÉSILIENCE FREINÉE : LE SYSTÈME BANCAIRE AFRICAIN FACE À SES LIMITES

Le secteur bancaire en Afrique a connu ces dernières années des mouvements de grève, tant ici que dans la sous-région. Revendications salariales, meilleures conditions de vie et de travail, préservation des acquis. Malgré des disparités, le secteur est résilient mais peu intégré.

FATOUMATA MAGUIRAGA



Plusieurs banques sont aussi allées en grève dans la sous-région.

En juin 2024, le Syndicat National des Banques et Établissements Financiers du Mali (SYNABEF) avait observé une grève de cinq jours à la veille de la fête de Tabaski. Cela avait suscité une réaction des associations de consommateurs, qui avaient porté plainte contre le syndicat pour atteinte aux droits des consommateurs. Déjà, en

mars 2025, le syndicat avait observé un sit-in de plusieurs jours devant les banques pour protester contre l'arrestation de certains cadres. En septembre 2020, un mouvement de grève avait paralysé les différentes agences de Ecobank en Côte d'Ivoire. Cet arrêt de travail de 72 heures dénonçait les mesures d'austerité annoncées par la direc-

tion, notamment la diminution de la prime de communication et la suppression du quatorzième mois. Le personnel dénonçait également la méthode utilisée pour faire passer ces mesures, marquée par la pression et le harcèlement. Au Sénégal, en octobre 2023, c'est aussi pour des revendications d'ordre salarial que la CBAO, filiale du groupe marocain Attijariwafa, avait entamé un mouvement de grève de 72 heures. Parmi les revendications figuraient une augmentation générale des salaires, le relèvement de 5 à 8% de la prime et l'ouverture du capital.

Système résilient, intégration limitée Malgré ces défis, le système bancaire semble résilient, comme le montre la diminution du nombre de crises bancaires systémiques depuis la fin des années 1990,

selon la Banque africaine de développement (BAD). Cela représente un paradoxe, car la plupart des autorités de réglementation et de surveillance en Afrique en sont encore à Bâle 1, alors que d'autres pays mettent en œuvre Bâle 3. La résilience du système bancaire africain pourrait s'expliquer par l'intégration limitée du continent dans les marchés financiers internationaux et l'amélioration de la gouvernance. Cette relative stabilité n'occulte pas les nombreux défis liés à l'accès aux services financiers. Comparée à d'autres régions, l'Afrique subsaharienne a le plus faible degré de financiarisation. Le crédit intérieur au secteur privé, à 24%, est environ la moitié du ratio moyen pour l'Afrique du Nord, l'Amérique latine et les Caraïbes et moins d'un quart de celui des pays de l'OCDE. En ce qui concerne les sous-régions, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique de l'Est affichent les taux les plus faibles, à 20% et 21% respectivement, tandis que l'Afrique australe, avantagée par la grande profondeur du marché financier sud-africain, affiche le taux relativement élevé de 43%. ■

ESTIMATIONS DES PERTES ÉCONOMIQUES LORS DES GRÈVES IMPLIQUANT LE SYNABEF

GRÈVE DE MARS 2021

Secteur Pétrolier

Estimation des Pertes : **1,5 à 2 milliards FCFA** par jour

GRÈVE DE DÉCEMBRE 2023

Estimation des pertes : **6 à 8 milliards FCFA** en 3 jours

GRÈVE DE MARS 2024

Estimation des pertes : **12 milliards FCFA** en 5 jours

Impact sur le PIB

Environ **0,2% du PIB** affecté par les grèves syndicales cumulées



Du nouveau chez Sahel Infusion CAFÉ GINGEMBRE made in Mali



PARTIS POLITIQUES : L'INÉVITABLE DISSOLUTION ?

En attendant les Consultations nationales des Forces vives, prévues les 28 et 29 avril 2025, les débats régionaux sur la relecture de la Charte des partis politiques ont abouti à des recommandations extrêmes.

MOHAMED KENOUI

Les conclusions des Concertations régionales des Forces vives concernant la relecture de la Charte des partis politiques se suivent et se ressemblent. Tenues les 16 et 17 avril 2025 dans toutes les régions du pays et dans le District de Bamako, ces rencontres ont presque toutes abouti aux mêmes recommandations, lesquelles, si elles sont validées lors de la phase nationale, scelleront définitivement le sort des partis politiques au Mali. Parmi ces recommandations, celle de la dissolution des partis apparaît dans la majorité des régions, même si les formulations et les méthodes pour l'acter diffèrent d'une région à l'autre. Si les Forces vives de la région de Ségou recommandent sans équivoque de « dissoudre tous les partis politiques et de repartir sur de nouvelles bases », celles de Koulikoro et de Tombouctou plaident pour la « dissolution des partis politiques actuellement en activité », tandis que les participants du District de Bamako suggèrent, quant à eux, de « suspendre tous les partis politiques au Mali ».



Les forces vives lors des consultations régionales, le 16 avril 2025.

réduction à 5.

Les partis acculés Par ailleurs, conformément à la recommandation des ANR de durcir les conditions de création des partis politiques, les Forces vives régionales s'en sont donné à cœur joie dans leurs propositions. À Koulikoro, les participants ont plaidé pour une conditionnalité stricte, liée au paiement d'une caution conséquente, avant la délivrance des récépissés. Cependant, d'autres régions sont plus précises, avançant des montants. Dans la région de Kayes, les Forces vives conditionnent la création de partis politiques au paiement de 50 millions de francs CFA comme caution pour obtenir une autorisation, tan-

lement elle recommande de supprimer ce financement, mais elle demande également à l'État de procéder à un audit du financement des partis politiques existants. Parmi les autres recommandations récurrentes figurent la suppression du poste de Chef de file de l'opposition, même si Bamako plaide plutôt pour une réduction de son financement, la révision des dispositions de la Constitution concernant les partis politiques, l'interdiction de la réutilisation des noms de partis dissous dans la création de nouveaux partis et la facilitation des conditions de dissolution des partis politiques dans la nouvelle Charte.

Alertes La majorité des partis politiques ont boycotté ces Consultations régionales et de plus en plus de leaders lèvent la voix contre une éventuelle dissolution, appelant à la préservation des acquis démocratiques. « Si la question des partis politiques mérite d'être posée et traitée, évoquer leur dissolution serait non seulement contraire à l'esprit de la Constitution, mais aussi aux idéaux de la Révolution », dénonce Hamidou Doumbia, Secrétaire politique de Yelema, dans une lettre ouverte adressée au Président de la Transition. Pour sa part, Yeah Samaké, Président du PACP, prévient : « nous ne pouvons pas empêcher quelqu'un de se lever pour dissoudre les partis, mais ces derniers continue-

EN BREF

RÉUNION DES PARTIS POLITIQUES REFUSÉE

Les partis politiques opposés à la dissolution envisagée par les autorités de transition font face à une série d'obstacles dans leur volonté de se faire entendre. Prévue le dimanche 27 avril 2025, leur réunion au Palais de la Culture a été interdite, le gouverneur du District de Bamako leur ayant formellement refusé l'accès à la salle, selon des sources concordantes.

Cette décision intervient dans un contexte de vive tension politique, alors que ces formations dénoncent des concertations organisées sans leur participation, qu'elles jugent illégitimes et dirigées contre l'existence même des partis. D'après nos sources, toutes leurs tentatives de réservation d'autres lieux dans la capitale ont également échoué, rendant impossible toute manifestation en espace clos.

En réaction, les partis ont finalement opté pour un point de presse à la Maison de la Presse, prévu samedi 26 avril. Cette solution vise à contourner les interdictions, tout en maintenant la mobilisation. Par ailleurs, selon d'autres sources, l'ensemble des tendances du M5-RFP envisagent de se réunir prochainement en vue d'une riposte commune. Une dynamique de regroupement se dessine, avec pour objectif affiché de faire front contre ce qu'ils considèrent comme une tentative de musèlement de la classe politique. Si les partis n'ont pas encore annoncé la suite de leur stratégie, plusieurs observateurs évoquent la possibilité d'un rassemblement en plein air, voire dans la rue. Ce bras de fer démontre l'impasse politique actuelle et la détermination des autorités à redéfinir le paysage politique national sans compromis. ■

ront d'exister parce qu'un parti politique est une conviction et qu'on ne se bat pas contre la conviction». ■



ISSA DIARRA

« L'ASMA-CFP n'a jamais été dans une position contre la Transition »

Dans cet entretien, le 2^{ème} vice-président de l'ASMA-CFP évoque la vie du parti après Soumeylou Boubeye Maiga, sa position vis-à-vis de la Transition et l'éventualité de la naissance d'un grand parti, rassemblant tous ceux qui sont nés des entrailles de l'ADEMA.

PROPOS RECUEILLIS PAR MOHAMED KENOUI

3 ans après le décès du fondateur de l'ASMA-CFP, Soumeylou Boubeye Maiga, comment s'est restructuré le parti ?

C'est vrai que la mort du président Soumeylou Boubeye Maiga a beaucoup traumatisé les militants et a cristallisé pendant longtemps l'attention. Mais deux ans après, nous avons pu nous relever, faire un congrès et choisir un nouveau président, avec un nouveau bureau. Aujourd'hui, l'ASMA-CFP se porte bien. Comme tous les autres partis, nous avons peut-être nos faiblesses et nos forces, mais nous sommes debout. Le Bureau politique national, qui est l'organe central du parti, tient régulièrement ses réunions au siège du parti. Les structures à l'intérieur fonctionnent.

Quelles sont les actions posées par la nouvelle direction du parti un an après sa mise en place ?

Tout juste après la tenue du congrès, il y a eu la suspension des activités des partis politiques. Cela a mis en veilleuse toutes les activités de tous les partis. Mais en termes de bilan, nous pouvons énumérer certaines actions, en l'occurrence des visites sur le terrain que j'ai moi-même menées à Bla, Koutiala, Sikasso, entre autres. Cela a contribué à revigorer les militants à la base et à redynamiser le parti.

Quelle est aujourd'hui la position de l'ASMA-CFP par rapport à la Transition ?

Depuis l'avènement de la Transition, le parti était membre d'un cadre de partis politiques pour la réussite de la Transition. Ce cadre n'avait pas pour objectif d'être formellement contre la Transition, mais d'aider à ce qu'elle réussisse. Malgré tout ce qui s'est passé, nous n'avons jamais été dans une position d'hostilité vis-à-vis des gens. C'est vrai que certains de nos militants, avec ce qui est arrivé au Président, ont leur ressenti, mais le parti n'a jamais été dans une position majoritairement contre la Transition. Nous avons été contre certains actes qui ont été posés.

Quels sont les leviers dont dispose la classe politique pour empêcher une éventuelle dissolution des partis ?

Nous n'avons d'autres leviers que de nous baser sur le droit. Nous pensons que nous avons une Constitution en vigueur qui consacre la démocratie. Il y a aussi les recommandations des ANR qui ont tracé les grandes orientations de la Transition et il n'a jamais été dit qu'il faut dissoudre les partis politiques.

Pensez-vous que le moment est venu pour que tous les partis politiques issus de l'ADEMA puissent fusionner ?

Je pense qu'aujourd'hui, avec cette menace qui plane sur les partis, le sentiment de se regrouper pour faire une seule force anime les partis qui sont sortis d'une même coquille, et même au-delà. ■

La dissolution des partis politiques est contraire à l'esprit de la Constitution et aux idéaux de Révolution.

Au lieu de la dissolution de l'ensemble des partis politiques, les Forces vives de certaines régions proposent de réduire leur nombre. Alors qu'ils étaient jusque-là estimés à plus de 200, les partis seraient désormais plus de 300 dans le pays, selon certains chiffres récents. Mais, même sur la réduction, les recommandations sont loin d'être unanimes. La région de Kayes, par exemple, opte pour une limitation du nombre de partis à 4, tandis que Bamako et Koulikoro plaident pour une

dis qu'à Bamako elle est fixée comme « supérieure ou égale à 180 millions de francs CFA ». Concernant toujours le durcissement des conditions de création, d'autres recommandations ressortent des consultations régionales, comme l'introduction d'une enquête de moralité dans la procédure de création des partis politiques ou encore l'obligation de représentativité des partis sur l'ensemble du territoire national. Quant au financement public, la majorité des Forces vives s'y oppose. Non seu-

MINES : PROMOUVOIR UNE MEILLEURE REPRÉSENTATIVITÉ DES FEMMES

Seulement 2 à 3% de femmes occupent des fonctions de cadres et de techniciens dans le secteur minier, qui est très prépondérant dans l'économie malienne. Le projet « Mentorat Mines », exclusivement dédié aux étudiantes, vise à augmenter ce pourcentage.

MOHAMED KENOVI

Avec une production annuelle moyenne de 60 tonnes et un apport estimé à plus de 450 milliards de francs CFA, le secteur minier est un pilier important de l'économie malienne, avec plus d'une dizaine de mines en exploitation et plus de 10 000 emplois. Comment rehausser le nombre de femmes bénéficiaires de ces emplois ? C'est en réponse à cette interrogation que le ministère des Mines a conçu le projet « Mentorat Mines », dont le lancement a eu lieu le 12 avril 2025 à Bamako.



Les femmes restent peu présentes dans les postes de responsabilité.

Pour cette première vague, 11 étudiantes issues de l'École nationale d'ingénieurs (ENI), de l'École normale d'enseignement technique et professionnel (ENETP) et de la Faculté des sciences et techniques (FST) ont été retenues. Pendant une année, elles seront coachées par des professionnels des entreprises minières, des entreprises sous-traitantes et de l'administration minière. Dans une dimension plus large, le projet est structuré autour de trois points principaux : d'abord le suivi du parcours des étudiantes au niveau de leur établissement d'enseigne-

Femmes aux postes techniques du secteur minier : 2 à 3%

Étudiantes bénéficiaire de la première vague de «Mentorat Mines» : 11

Apport annuel du secteur minier : 450 milliards FCFA

ment jusqu'à la finalisation de leurs mémoires d'études ; ensuite l'appui à l'obtention d'un stage et à l'élaboration du rapport de stage de l'étudiante et enfin l'accompagnement technique, à travers la mise à disposition de documents et un partage d'expériences pour aider l'étudiante à s'immerger dans le monde professionnel.

Défis persistants Si le secteur minier formel emploie une proportion croissante de femmes depuis ces dernières années, leur présence est majoritairement cantonnée à des fonctions administratives ou

de soutien. Les femmes ingénieures et cadres techniques sont encore peu nombreuses, bien que leur nombre tende à augmenter progressivement. Depuis 2023, Women In Mining Mali (WIM), un réseau réunissant les femmes du secteur minier, renforce les capacités des femmes et plaide pour des politiques inclusives. D'autres organisations travaillent également à sensibiliser les décideurs sur l'importance de l'inclusion des femmes dans tous les aspects du secteur minier, y compris les postes techniques et de direction. Cependant, de nombreux défis persistent, liés entre autres à des normes sociales et culturelles, au manque de politiques de soutien et à l'accès limité à l'éducation et à la formation technique spécialisée des femmes. ■

EN BREF

TOGO : LOMÉ, HUB STRATÉGIQUE DU SAHEL

Le port autonome de Lomé confirme son rôle central dans les échanges avec les pays de la Confédération des États du Sahel (AES). En 2022, 92,6 % du trafic de transit était destiné au Burkina Faso (80,5 %), au Niger (7,6%) et au Mali (4,5%). Port en eau profonde, il bénéficie d'une profondeur de 16 mètres, permettant l'accueil de navires de grande capacité. En 2023, son chiffre d'affaires a atteint 40,3 milliards FCFA, en hausse par rapport aux 39 milliards de 2022. Ce dynamisme s'appuie sur des investissements portuaires massifs engagés depuis une décennie. Le port contribue fortement à l'économie nationale avec une part importante dans le PIB. Face à lui, le Ghana s'organise. Son port historique de Takoradi est en pleine transformation. Avec 475 millions de dollars injectés dans les infrastructures et un partenariat avec YILPORT à hauteur de 700 millions de dollars, le site vise une capacité annuelle de 2,25 millions d'EVP (conteneurs) et 20 millions de tonnes de fret. Dans cette rivalité logistique, Lomé conserve un net avantage pour les flux sahéliers grâce à son efficacité et sa proximité. ■

Donnez votre avis sur www.journaldu Mali.com

Transport Les limites de l'interdiction des camions hors normes

Depuis le 1er avril 2025, le Mali applique l'interdiction de circulation des véhicules hors normes, en application du Règlement n°14 de l'UEMOA. Cette mesure limite le poids des camions à 51 tonnes et fixe les dimensions maximales à 2,5 mètres de largeur, 12 mètres de longueur pour les porteurs simples et 18,5 mètres

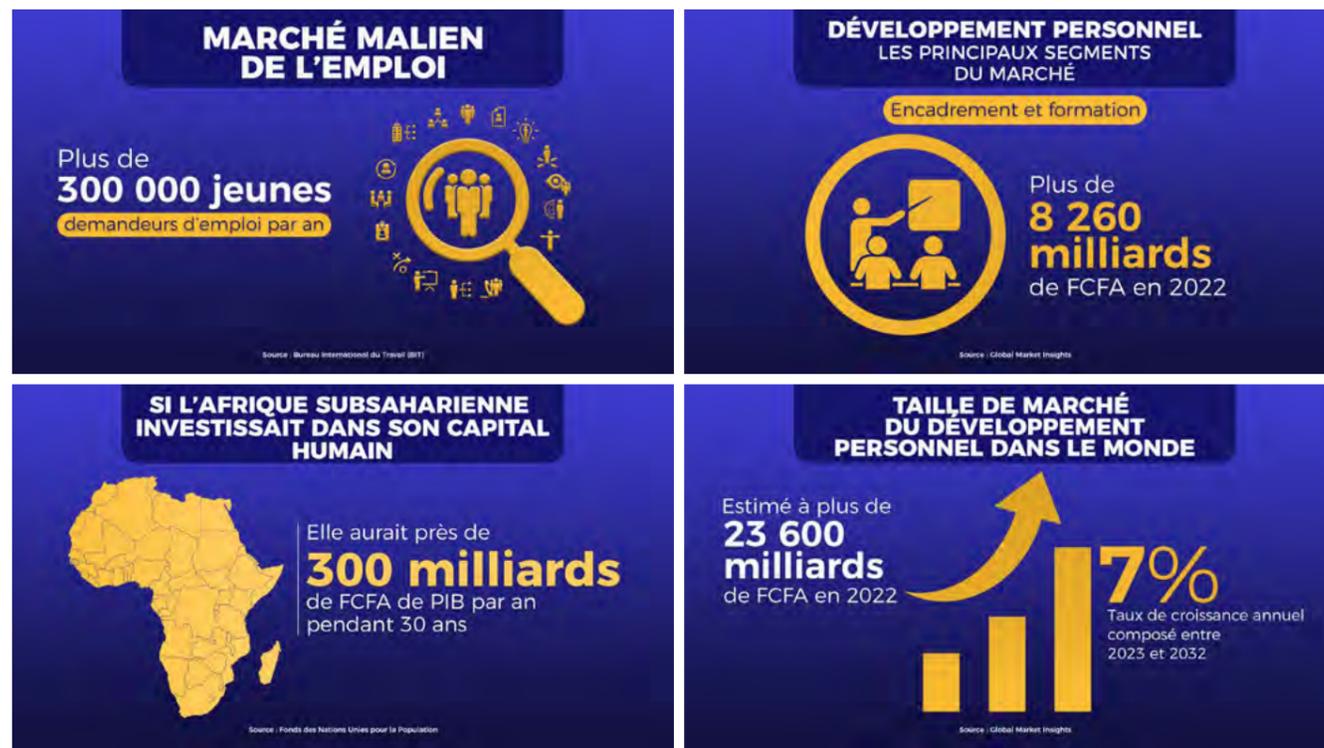
pour les ensembles articulés. L'objectif est de protéger les routes dont l'entretien coûte près de 100 milliards FCFA par an. Mais sur le terrain, les conséquences sont lourdes. Aux frontières, de nombreux camions transportant des balles de coton ou des conteneurs restent bloqués. À titre exceptionnel, les autorités ont autorisé, le 22 avril 2025,

la sortie des véhicules chargés de coton vers les ports. Moussa Mara, ancien Premier ministre, a appelé début avril à revoir l'application stricte de cette mesure. Il évoque les pertes économiques et les tracasseries subies par les transporteurs. Pour lui, la transition vers des normes doit se faire sans bloquer l'économie. Le coton, qui rapporte environ

200 milliards FCFA par an au Mali, est directement affecté. Les retards nuisent aussi aux importations de produits essentiels. Si le respect des normes est important, l'État doit éviter une paralysie des échanges. Une concertation est attendue pour alléger les blocages tout en respectant les exigences de l'UEMOA. ■

COACHING ET EMPLOI

Le secteur du développement personnel est en pleine expansion et influence le marché de l'emploi. Des données de l'émission Entreprendre diffusée sur TM1.



Optimisez l'interconnexion de vos agences.



20 28 00 00
www.afribone.com



1^{ER} MAI : ENTRE DÉSAFFECTION POPULAIRE ET TENSIONS SYNDICALES

Autrefois rendez-vous incontournable des travailleurs, la Fête internationale du Travail, le 1^{er} mai, s'approche cette année dans une ambiance morose. À quelques jours de l'échéance, peu de signes laissent entrevoir une mobilisation d'ampleur. L'élan d'antan semble avoir disparu.

MASSIRÉ DIOP



Depuis plusieurs années le 1^{er} mai ne suscite plus d'engouement.

Dans les rues de Bamako comme dans les régions, les préparatifs sont discrets et à l'abri des regards. Pas de grandes affiches, pas d'appels visibles à la mobilisation. Les centrales syndicales semblent hésitantes, certaines redoutant même une faible affluence. Depuis la pandémie de la COVID-19, la Fête du Travail peine à se célébrer. L'enthousiasme s'est érodé, remplacé par une forme de résignation, voire d'abdication. Les travailleurs interrogés parlent d'un événement vidé de son sens, loin des luttes syndicales d'autrefois. En 2024 déjà, la participation était faible. 2025 semble suivre la même trajectoire, sinon pire.

Des revendications qui s'accumulent Dans le même temps, les mouvements so-

ciaux ne cessent de croître, n'épargnant quasiment aucun domaine d'activité. Santé, éducation, finances, transports, aucun secteur n'échappe aux tensions. Le CHU Gabriel Touré a été secoué en mars par la suspension et l'arrestation controversées du Professeur Broulaye Samaké, provoquant l'indignation du personnel médical.

Moins de défilés, plus de frustrations. Une fête qui devait rassembler devient le miroir d'un malaise social persistant.

Dans les banques et institutions financières, le SYNABEF a plusieurs fois sonné la grève pour dénoncer la précarité de certains agents. Du côté de l'Éducation, les syndicats ont relancé les grèves en ce mois d'avril, dénon-

çant la lenteur dans l'application des accords signés. Pourtant, un Pacte de stabilité sociale avait été signé avec les autorités en 2023 et était censé apaiser le climat. Deux ans plus tard, la situation semble au point mort. Les syndicats dénoncent une accumulation de promesses non tenues. Le gouvernement parle de contraintes financières, mais ne parvient pas à calmer la colère.

Le 1^{er} mai, censé symboliser l'unité des travailleurs, risque encore une fois de passer inaperçu. Moins de défilés, plus de frustrations. Dans les couloirs des hôpitaux, les bureaux, les agences et les salles de classe, le mécontentement gronde. Une fête qui devait rassembler devient le miroir d'un malaise social persistant. Et, sans réponses

concrètes, l'écart entre le discours et la réalité ne cesse de se creuser. D'où la nécessité de dialoguer afin de surmonter ces obstacles et de prévenir d'autres mouvements d'humeur aux conséquences incertaines pour le pays. ■

EN BREF

PALUDISME : LA VACCINATION LANÇÉE CE 25 AVRIL 2025

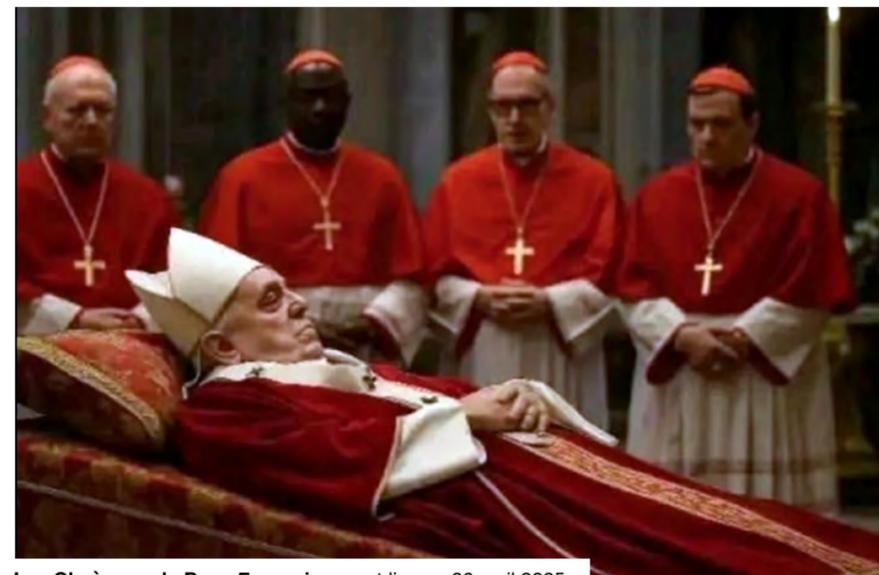


À l'occasion de la 18^{ème} Journée mondiale de lutte contre le paludisme, célébrée le 25 avril 2025, le Mali va franchir une étape clé avec l'introduction du vaccin R21/Matrix-M. Ce nouveau vaccin, destiné aux enfants de 5 à 36 mois, sera administré gratuitement dans 19 districts sanitaires. Lors d'une conférence de presse tenue le 22 avril à Bamako, les autorités sanitaires ont expliqué les enjeux de ce vaccin. Le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP) a rappelé que la maladie restait endémique dans presque tout le pays, avec un pic pendant la saison pluvieuse. En 2024, le Mali a enregistré 3 789 689 cas confirmés, dont 1 129 793 cas graves et 1 638 décès. Le paludisme est la première cause de morbidité et de mortalité. Les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes sont les plus touchés. Le vaccin R21, efficace à 75%, a été homologué par l'OMS et adopté par 19 pays. Le Mali en a acquis 927 800 doses grâce à l'Alliance GAVI, ciblant 600 000 enfants. La vaccination s'effectuera en cinq doses adaptées à la période de transmission. Le Représentant de l'OMS au Mali, Dr Patrick Kaboré, a salué cette avancée, soulignant le soutien continu de l'organisation. Cette initiative vise à renforcer les efforts du Mali pour éliminer le paludisme d'ici 2030. Fruit de 38 ans de recherche, ce vaccin marque un tournant dans la lutte contre une maladie qui affecte des millions de vies chaque année. ■

DÉCÈS DU PAPE FRANÇOIS : UN PONTIFICAT MARQUÉ PAR L'AFRIQUE ET LES GRANDS ENJEUX

Le Vatican a annoncé ce lundi 21 avril 2025 la mort du Pape François à l'âge de 88 ans. Premier Pape sud-américain, élu en mars 2013, il laisse l'image d'un pasteur proche des pauvres, engagé pour la justice sociale, la paix et le dialogue. Son pontificat a profondément marqué l'Afrique, un continent qu'il a visité à plusieurs reprises et dont il a toujours soutenu les luttes.

MASSIRÉ DIOP



Les Obsèques du Pape François auront lieu ce 26 avril 2025.

En douze ans il aura parcouru dix pays africains. En novembre 2015, il se rend en République centrafricaine, au Kenya et en Ouganda pour appeler à la réconciliation. En 2017, il est en Égypte pour promouvoir le dialogue interreligieux. En 2019, il visite le Maroc, défendant le respect entre Musulmans et Chrétiens, puis à Madagascar, à Maurice et au Mozambique, plaidant

pour un développement durable. Sa dernière tournée africaine a eu lieu en 2023, en République Démocratique du Congo (RDC) et au Soudan du Sud, où il a dénoncé les violences et demandé la paix. Certes, François n'a jamais visité le Mali, mais il y a souvent pensé. C'est la raison pour laquelle régulièrement il appelait à prier pour la paix au Sahel. En 2017, il a élevé Monseigneur Jean Zerbo au rang de

CEDEAO Un Cinquantenaire marqué par des acquis économiques et des défis politiques

Réunis à Accra les 21 et 22 avril, les chefs d'État de la CEDEAO ont célébré les 50 ans de l'organisation, créée en 1975. Cette rencontre intervient dans un contexte difficile, marqué par un retrait du Mali, du Burkina Faso et du Niger effectif depuis janvier 2025 et fragilisant le projet d'intégration régionale. La CEDEAO, qui regroupe désormais 12 pays et près de 400 millions de citoyens, a permis la libre circulation des personnes, des biens et des capitaux, avec la carte d'identité biométrique comme outil phare. Ainsi, tout ressortissant peut s'établir, investir ou travailler librement dans les États membres. Le commerce intra-régional, appuyé par

un Tarif Extérieur Commun, reste modeste (15%), mais renforcé par le SPRC (Paielements et règlements) et des projets énergétiques comme le WAPP (Échanges d'énergie). Au plan politique, les coups d'État et les révisions des nombres de mandats affaiblissent la gouvernance. Le projet de monnaie unique, l'Éco, est en suspens. Malgré le départ de l'AES, la CEDEAO conserve son attractivité. Le Maroc souhaite y adhérer et la Mauritanie renforce sa coopération. Ce cinquantenaire est l'occasion d'appeler à des réformes pour relancer l'intégration économique, renforcer la stabilité régionale et rendre la CEDEAO plus forte et au service des peuples. ■

M.D

Cardinal, une première pour le pays. Ce geste fort a marqué la communauté catholique malienne, consciente du regard bienveillant du Saint-Père sur son pays.

Des sorties fortes et courageuses Tout au long de son pontificat, il s'est exprimé sur les drames de notre temps, tels que les migrations, les conflits, la pauvreté, le dérèglement climatique... Il a publié l'Encyclique *Laudato Si'* sur la protection de la planète et signé en 2019 un appel historique à la fraternité humaine à Abou Dhabi.

La mort de François ouvre une nouvelle étape pour l'Église catholique. Son successeur, qui sera désigné dans les prochains jours, devra poursuivre les réformes engagées et répondre aux défis d'un monde troublé. De plus, les conflits qu'il dénonçait – au Soudan, en RDC, au Sahel – restent d'actualité et l'espérance d'un Pape plus jeune, capable d'assumer cette lourde mission avec vigueur, grandit. En effet, jusqu'à ici, les Papes élus étaient souvent très âgés et fragiles pour une tâche exigeante. Pour l'Afrique et le Mali, François fut un allié, une voix fraternelle portée vers la paix et la dignité humaine. ■

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

ANIMAUX DES DÉSERTS : DES PRODIGES DE LA NATURE FACE AUX DÉFIS CLIMATIQUES

Depuis le 1^{er} avril, et jusqu'au 30 novembre 2025, le Musée de Paris présente une exposition fascinante sur les espèces adaptées aux déserts chauds et froids. Le chameau, avec ses deux bosses, peut boire jusqu'à 200 litres d'eau en une seule fois, douce ou salée, grâce à ses reins qui filtrent le sel. Sa salive dissout les épines qu'il consomme sans dommage et ses deux paupières, dont une transparente, protègent ses yeux des tempêtes de sable. Il ajuste sa température corporelle pour limiter la déshydratation. De son côté, le ténébrion, un insecte coléoptère des déserts tropicaux, capte l'humidité de l'air grâce à ses élytres – des ailes rigides lui servant de bouclier – et boit jusqu'à 40% de son poids en eau. Ces adaptations impressionnantes, étudiées pour lutter contre les effets du changement climatique, montrent comment la nature inspire des solutions durables. Ces espèces jouent un rôle vital dans l'équilibre écologique des déserts, où les températures dépassent souvent 45°C. ■

M.D

ÉCHOS DES RÉGIONS

GABÉRO : LA POPULATION DÉNONCE UNE GESTION LOCALE CATASTROPHIQUE

Les habitants de Gabéro, dans la région de Gao, sont sortis massivement mardi dernier pour manifester leur mécontentement face aux agressions extérieures, en particulier la provocation récente venue d'Algérie. Également révoltés par la situation de leur localité, ils ont élevé la voix contre seize ans d'une gouvernance locale qu'ils jugent désastreuse. Ils accusent leur Maire d'autocratie, de mépris des lois et des coutumes et d'entraves aux efforts de reconstruction. Gabéro, autrefois florissant, vit désormais dans la stagnation, privé d'élections depuis 2009, victime de favoritisme et de division, selon eux. Ils ont aussi décrié des chefferies villageoises qui sont manipulées, des conseillers remplacés illégalement et le blocage de toute initiative de développement. Pour eux, la commune, livrée à elle-même, devient un symbole d'injustice et de souffrance. Les manifestants exigent la dissolution immédiate du Conseil communal et la fin de l'ingérence dans les affaires locales, appelant à un nouveau fondé sur le respect des droits et des traditions. ■

TOUR DU MALI 2025 : UN BILAN PROMETTEUR POUR LE CYCLISME NATIONAL

Le Tour cycliste international du Mali 2025 s'est achevé le 20 avril dernier avec le sacre du Belge Dedecker Bjorn. Au-delà du Maillot jaune, qui n'a pu être conservé, le Mali a tenu le pari d'une bonne organisation.

MOHAMED KENOVI



Yaya Diallo (au centre), double vainqueur des étapes de Bougouni et Fana.

Le cyclisme malien monte en puissance », s'est réjoui Sidi Bagayoko, Président de la Fédération malienne de la discipline, sur le Boulevard de l'Indépendance, lieu symbolique où les rideaux sont tombés le 20 avril 2025 sur la 11^{ème} édition du Tour cycliste international du Mali. Cette 11^{ème} édition est synonyme d'une

continuité retrouvée dans l'organisation du « Tour de l'Intégration », après un nouveau départ en 2024 qui mettait fin à trois longues années d'interruption. Avec le concours et l'appui des plus hautes autorités du Mali, la compétition a tenu toutes ses promesses durant huit jours, dans une ambiance festive le long des dif-

férentes étapes. Innovation majeure cette année : avant le coup d'envoi du Tour, les équipes participantes ont été présentées au grand public lors d'une cérémonie au Palais des Sports de Bamako.

Belle performance Le capitaine de l'équipe nationale du Mali, Yaya Diallo, n'a pas pu conserver le Maillot jaune remporté lors du tour précédent. Cependant, il termine dauphin du nouveau titulaire, le Belge Dedecker Bjorn, et décroche le Maillot du classement par points (Double vainqueur sur les étapes de Bougouni et de Fana). Un autre Malien, Tiémoko Diallo de l'équipe du Kéné Dougou, complète le podium. Il a été par ailleurs désigné meilleur jeune du Tour, tandis que Tiémoko Diamouténé, vainqueur de la dernière étape Koulikoro - Bamako, figure lui aussi parmi les coureurs ayant décroché le « Prix de l'AES ». « C'est une belle performance des coureurs maliens », souligne Djibril Dramé, Président de la Commission d'organisation du Tour du Mali 2025, qui salue également le « soutien exceptionnel » du public. En attendant l'édition prochaine, où les coureurs maliens donneront tout pour ramener le Maillot jaune à la maison, ils se tournent déjà vers un nouveau rendez-vous international : le Tour du Bénin, prévu du 28 avril au 4 mai 2025.

Yaya Diallo, Sidiki Diarra, Tiémoko Diamouténé, Daouda Djiré, Fidèle Cissé et Djan-douba Diallo ont été sélectionnés dans l'équipe nationale du Mali qui défendra les couleurs du pays en terre béninoise. ■

CARTONS DE LA SEMAINE

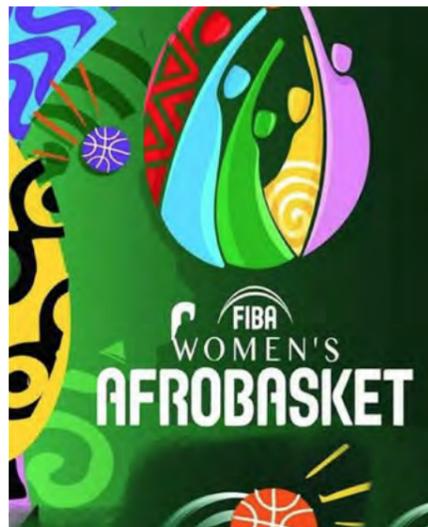
Lamine Yamal a été élu jeune sportif de l'année aux Laureus Awards le 22 avril 2025. Titulaire indiscutable au FC Barcelone et en équipe nationale espagnole, avec laquelle il a remporté l'Euro à seulement 17 ans, le jeune Blaugrana est devenu un incontournable dans l'esprit de tous les fans de football.

L'international marocain **Ilias Akhomach** a fracassé un écran de la VAR suite au match nul (2-2) entre Villarreal et la Real Sociedad le 20 avril 2025, où 3 buts ont été refusés aux Sous-marins jaunes. L'ailier risque jusqu'à quatre matches de suspension.

Afrobasket Féminin 2025 Le Mali fixé sur ses adversaires

Le tirage au sort de l'Afrobasket féminin 2025 a été effectué le 23 avril 2025 à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Les 12 équipes qualifiées ont été réparties en 4 groupes de 3 chacune. Le Mali, vainqueur de la compétition en 2007 et finaliste en 2021, est logé dans le groupe B, aux côtés du Cameroun et du Soudan du Sud. Le groupe A regroupe le pays hôte, la Côte d'Ivoire, l'Égypte et l'Angola, tandis que le Sénégal, l'Ouganda et la Guinée se retrouvent dans le groupe C. Les Nigérianes, tenantes du titre et vainqueuses des 4 dernières éditions (2017, 2019, 2021 et 2023), seront opposées au Rwanda et au Mozambique dans le groupe D. La compétition aura lieu du 26 juillet au 3 août 2025 à Abidjan en Côte d'Ivoire. ■

M.K



SINANKUNYA : UN PATRIMOINE AU SERVICE DE LA PAIX CÉLÉBRÉ À SIKASSO

Du 25 au 27 avril 2025, Sikasso sera le cœur battant de la culture malienne, avec la tenue de la 10^{ème} édition du Festival International du Sinankunya, organisée par l'Association Malienne pour la Promotion du Sinankunya (AMPS). Placée sous le haut patronage du Président de la Transition, cette édition célèbre une pratique sociale ancestrale, aussi appelée cousinage à plaisanterie, pilier de la cohésion nationale.

MASSIRÉ DIOP



La dixième édition du Sinankunya lancée ce 25 avril 2025.

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, Cheick Siriman Diarra, Président de l'AMPS, met en avant les innovations marquant cette édition. « Nous avons décidé de nommer des représentants dans plusieurs localités du Mali et dans la diaspora afin de renforcer notre réseau. Ces représentants auront pour mission de créer des antennes locales pour promou-

voir le Sinankunya là où il est encore peu pratiqué ». Cette expansion vise à faire rayonner les valeurs de tolérance et de réconciliation véhiculées par le Sinankunya. Le choix de Sikasso s'imposait naturellement. Carrefour culturel, la ville est connue pour ses liens étroits entre ethnies, telles que les Sénoufo, Minyanka et Gana, chez lesquelles le Sinankunya est

profondément enraciné. « Ici, les taquinerie rituelles sont le ciment des relations sociales. Elles désamorcent les tensions, encouragent la fraternité et renforcent l'identité nationale », souligne M. Diarra. Le programme est à la hauteur de l'événement. Ainsi, après une cérémonie d'ouverture le vendredi, des spectacles folkloriques et des sketches illustrant le rôle du Sinankunya dans la gestion des conflits suivront. Le samedi, une grande conférence-débat sur le thème « Sinankunya, un amortisseur social facteur de paix et d'unité » réunira experts et praticiens. Des délégations du Niger, du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire prendront part aux festivités, dont le clou sera un concert géant. Le budget alloué, estimé à 15 millions de francs CFA, est très partiellement couvert, avec moins de 10% déjà mobilisés. Parmi les sponsors figurent Sapec Mali, le Ministère de la Culture, la Préfecture, la Mairie et le Conseil régional de Sikasso.

En plaçant cette édition sous le signe de la paix, l'AMPS entend répondre à l'appel du Chef de l'État, qui a déclaré 2025 année de la Culture, réaffirmant ainsi le rôle central des traditions dans la refondation du Mali. À noter que ce rendez-vous culturel a comme Parrain le ministre de la Culture, Mamou Daffé, et que Mme Kanté Marie Claire Dembélé en sera la Marraine. ■

INFO PEOPLE

FARIMAMBA : LE PALAIS DE LA CULTURE EN LIESSE



L'artiste Ça Me Fait Farimamba a enflammé le Palais de la Culture de Bamako avec un concert explosif devant une salle comble, le 19 avril. Connue pour son style à la fois comique et engagé, l'"artiste du peuple" a livré une prestation saluée par des centaines de fans venus l'acclamer. L'ambiance était électrique, ponctuée de danses, de rires et de messages forts. Ce succès s'inscrit dans une dynamique artistique déjà bien lancée. Son dernier clip "TA M'BARA", sorti en mars, cumule des milliers de vues sur YouTube. Farimamba confirme sa popularité grandissante et son ancrage dans le paysage culturel en conjuguant humour, rythme et critique sociale avec une énergie communicative.



DJELYKABA BINTOU : RENAISSANCE APRÈS L'ÉPREUVE



La star guinéenne Djelykaba Bintou signera, le 26 avril 2025, son grand retour sur scène au Stade Petit Sory, situé à Conakry. Ce concert, intitulé « Renaissance », intervient après une période difficile marquée par des révélations de violences conjugales impliquant son mari, le chanteur Azaya. L'affaire a profondément ému l'opinion publique guinéenne. Aujourd'hui, l'artiste transforme la douleur en énergie scénique. Plusieurs titres phares sont attendus : Amour vrai, On va gérer, Djansa ou encore Ma préférence. Le concert promet d'être un moment fort d'émotion et de résilience, symbole de la détermination de Djelykaba Bintou à reprendre sa place sur le devant de la scène musicale ouest-africaine.

Journal du Mali
L'hebdo

Directeur de publication :
Mahamadou CAMARA
mcamara@journaldumali.com

Directrice déléguée :
Aurélien DUPIN
aurelie.dupin@journaldumali.com

Rédacteur en chef :
Massiré DIOP

Secrétaire de rédaction :
Ramata DIAOURE

Rédaction :
Mohamed KENOVI - Fatoumata
MAGUIRAGA

Photographie : Bakary E. DAOU

Infographiste : Marc DEMBÉLÉ

JOURNAL DU MALI L'HEBDO, édité
par IMPACT MÉDIA Presse.
Hamdallaye ACI 2000 - Immeuble
Badenya, près MÆVA Palace - Bamako
Tél : +223 20 23 00 66
www.journaldumali.com
contact@journaldumali.com



Afribone

Profitez d'une **connexion illimitée** à
domicile.



20 28 00 00
www.afribone.com

